



ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

SORTIES DE FORMATION ET TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI

Bilan 2022

Bassin de Caux-Maritime

Dans le bassin de Caux-Maritime, parmi les 1 538 sorties de formation en 2022, 905 sont suivies d'au moins un accès à l'emploi dans les 6 mois, soit un taux de 58,8%.

En Seine-Maritime, ce taux s'établit à 60,3% (61,5% en Normandie).



En 2022 :

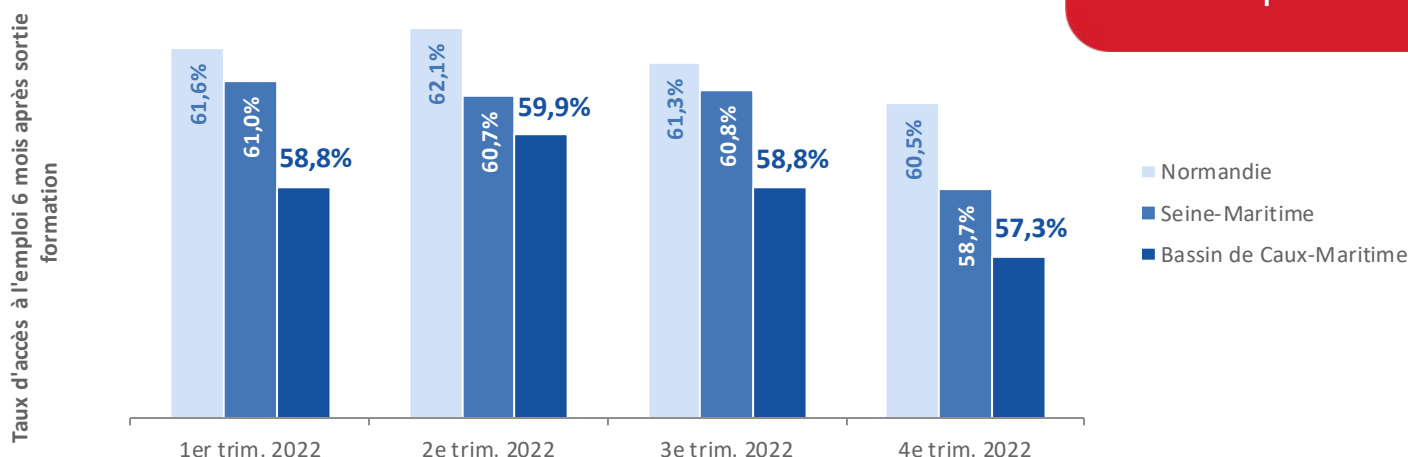
1 538

Sorties de formation

58,8%

Taux d'accès à l'emploi 6 mois après la sortie

TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI, PAR TRIMESTRE



TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI, PAR FINANCEUR

AIF : Aide Individuelle à la Formation / AFC : Action de Formation Conventionnée

Taux d'accès à l'emploi
6 mois après la sortie de formation

Données brutes	Sortants en 2022
> Par financeur	
Pôle emploi	310
> dont AIF	107
> dont AFC	56
Autres financeurs	1 228
Ensemble	1 538

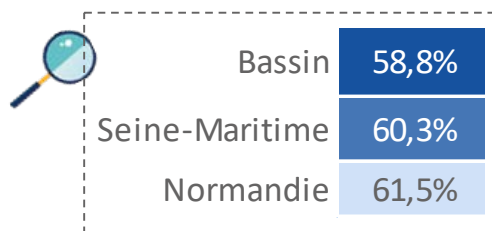
Bassin de Caux-Maritime	Seine-Maritime	Normandie
64,2%	66,1%	67,5%
46,7%	54,1%	57,2%
NC	37,0%	39,8%
57,5%	58,7%	59,8%
58,8%	60,3%	61,5%

Indicateur d'accès à l'emploi : Il vise à repérer l'accès à un emploi d'une durée minimale d'un mois au cours des six mois qui suivent la sortie de formation. Sont considérés comme ayant eu accès à un emploi au cours des 6 mois qui suivent la fin de leur formation les demandeurs d'emploi pour lesquels l'une au moins des situations suivantes est observée :

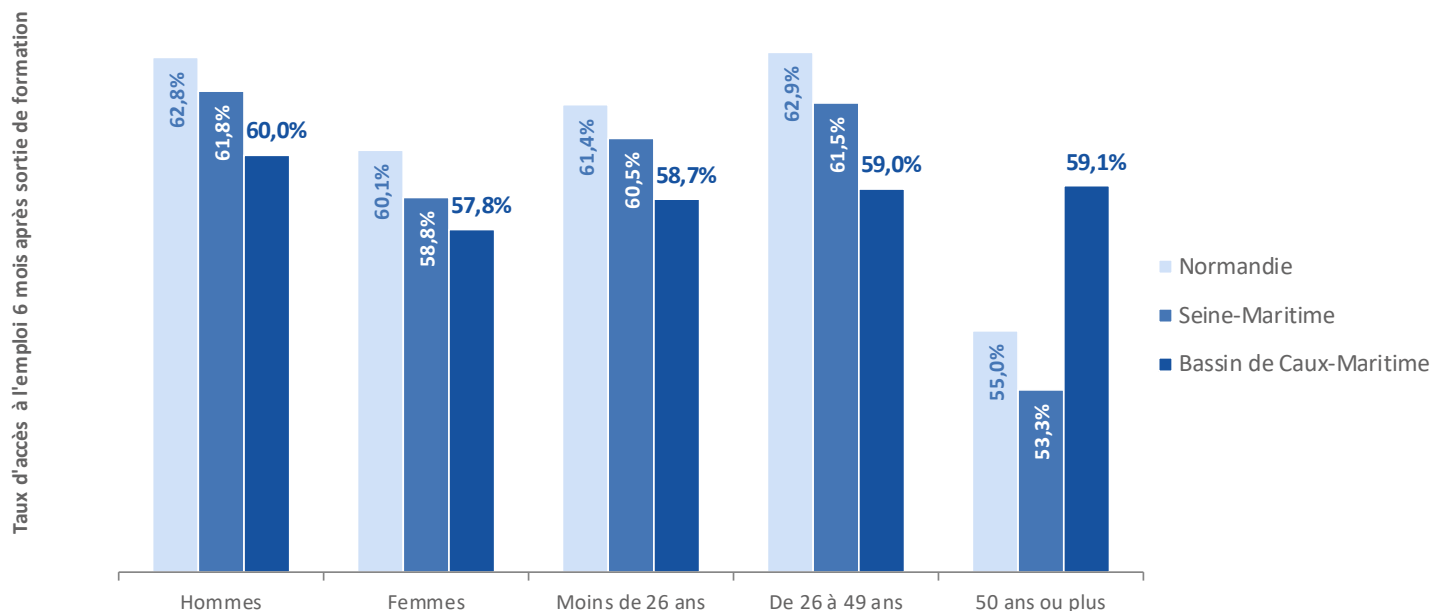
- avoir déclaré une activité réduite de plus de 78 h dans le mois (catégorie C) sans être en catégorie A ou en catégorie B le mois suivant ;
- être sorti des listes de Pôle emploi pour motif de reprise d'emploi déclarée ;
- être en catégorie E en fin de mois au cours des 6 mois ;
- avoir une Déclaration préalable à l'embauche (DPAE) pour un CDI ou un CDD de plus d'un mois transmise aux Urssaf ou à la MSA par un employeur (hors contrats de travail temporaire, pour lesquels la durée n'est pas connue dans les DPAE).



TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI - 2022



TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI, PAR PROFIL DES SORTANTS DE FORMATION (ENSEMBLE DES SORTIES DE FORMATION EN 2022)



TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI, 3 PRINCIPAUX DOMAINES DE FORMATION (ENSEMBLE DES SORTIES DE FORMATION EN 2022)

	Demandeurs d'emploi formés	Taux d'accès à l'emploi après formation
1 Production industrielle, transport, logistique	319	67,1%
2 Vie et gestion des organisations	187	58,8%
3 Santé, social, sécurité	176	57,4%

Source : Les données sont produites à partir des fichiers de Pôle emploi (SISP) et de l'Acoss-CCMSA (DPAE).

Champ : Évolution du périmètre du calcul

Le périmètre s'élargit et prend en compte l'ensemble des formations suivies, à l'exclusion des formations de remise à niveau/savoirs de base et remobilisation, qu'elles soient financées par Pôle emploi ou par une autre structure, et quelle que soit la rémunération perçue par le demandeur d'emploi. (ex: Conseil régional)



EN SAVOIR PLUS

Consulter la publication régionale :

https://www.pole-emploi.fr/files/live/sites/normandie/files/normandie/plus-dinfos/statistiques/formation/Sortants%20formation_Bilan_annuel

Télécharger des séries de données, notamment par département et créer des requêtes personnalisées <https://statistiques.pole-emploi.org/formation/publication>